



Les ouvertures (suite)

Conservez comme sur les maisons anciennes, les trois éléments qui permettent de donner une dynamique à la façade, à savoir : les volets, les encadrements et les fenêtres. Soyez attentifs à l'harmonie dans le choix des couleurs et des matériaux. Vous pouvez, par exemple, différencier le traitement des encadrements de celui des ouvertures en changeant la teinte ou la finition d'enduit, ou en utilisant du bois ou de la pierre.



Menuiseries traditionnelles en bois

Si vous choisissez de donner un aspect traditionnel aux fenêtres, privilégiez les formes verticales, en bois à double vantaux et à petits bois (cf. photo ci-dessus). Pour les fenêtres, privilégiez les volets en bois à doubles vantaux, ils apportent du rythme à la façade et permettent au bâti de mieux s'intégrer.

Menuiseries en aluminium ou en PVC

Outre le fait que le PVC s'intègre mal dans nos paysages ariégeois, sa fabrication et son recyclage génèrent une forte empreinte écologique. Malgré ce que l'on croit souvent le PVC est plus coûteux que les menuiseries bois standardisées. Les teintes foncées et mates sont à préférer au blanc, très réfléchissant à la lumière. Afin de ne pas dénaturer la façade, posez les coffres des volets roulants côté intérieur.

Éléments extérieurs

Comment traiter les balcons, perrons, descentes d'eau... ? Quels matériaux ?

La recherche de la simplicité reste le garant des économies et de l'insertion dans l'environnement bâti ou naturel. Les matériaux naturels tels que la pierre, le bois, le fer forgé, le zinc, seront donc les plus appropriés.



Clôtures

Quel type de clôture ? Quels matériaux ?

Les clôtures ne sont pas obligatoires.

Préférez des haies vives composées de plusieurs essences végétales locales, aux murs et murets de clôture. Une clôture agricole avec des piquets en robinier (appelé traditionnellement « acacia ») et du grillage de type ursus (grillage à moutons) permettent de se fondre au mieux dans le paysage environnant.



Exemples de haies mélangées



À éviter : le mur plein



Il banalise les paysages.
Il est plus coûteux que la végétation.
Il demande de l'entretien (développement de mousses, etc.)

Pour plus d'informations : fiches « Transcription de la Charte » Consultez les fiches pratiques « haies mélangées » et « clôtures » disponibles en mairie ou sur le site internet du PNR.

Économies d'énergies

Économie de la ressource et insertion paysagère, quelles solutions ? Quels matériaux ?



L'utilisation des énergies renouvelables et la gestion économe des ressources sont préconisées dans la construction neuve : elles permettent de réduire à la fois la facture énergétique et l'impact écologique du bâti. Les appareillages et matériels doivent être intégrés : vous pouvez par exemple, enterrer ou masquer par des espèces grimpances, les cuves de récupération des eaux de pluie.

Quelques conseils pour bien intégrer les panneaux solaires et/ou photovoltaïques à la toiture :

- les intégrer directement dans la toiture et ne pas les poser en surépaisseur,
 - les traiter anti-reflets et utiliser la couleur noire pour les cadres et les bavettes,
 - selon le projet, couvrir la totalité d'un pan de toiture ou les poser en respectant l'agencement des travées afin d'obtenir un aspect de toiture homogène.
- Dans certains cas (existence d'un point de vue remarquable sur les toitures du village, village remarquable...), la pose de panneaux au sol, bien intégrés à la pente et au paysage, est préférable à la pose en toiture.

INFORMATIONS - CONTACT

Ce document a été élaboré par le PNR avec la contribution de la DDT, du STAP, du CAUE, du Conseil Général et de la commission « gestion de l'espace et des patrimoines » du PNR

Audrey Duraud
SMPNR : 05 61 02 71 69
a.duraud@parc-pyrenees-ariegeoises.fr
www.parc-pyrenees-ariegeoises.fr

SMPNR Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional - DDT Direction Départementale des Territoires
STAP Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine - CAUE Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement



Que dit la Charte ?

L'intégralité de cet article est téléchargeable sur : www.parc-pyrenees-ariegeoises.fr

Article 7.4.2 Créer du patrimoine : produire une architecture contemporaine de qualité

Le tissu bâti est un tissu vivant où les témoins de chaque époque se juxtaposent. A chacune correspondent des besoins d'habitat et des contraintes d'ordre spatial, économique, technique, environnemental... et des réponses particulières en lien avec les territoires. Cependant, les constructions contemporaines sont aujourd'hui souvent standardisées et reproduisent des styles exogènes sans lien avec le territoire qu'elles contribuent à stéréotyper. C'est une des principales causes de banalisation des Pyrénées ariégeoises, et un enjeu majeur. La recherche d'une architecture contemporaine renouvelant les typologies traditionnelles, tout en s'intégrant au tissu existant, est essentielle pour le PNR.

Ce document détaille les typologies d'architectures locales pour que les projets s'insèrent au mieux dans le tissu urbain. Il ne vise pas à interdire la création architecturale.

Prenez conseil !

Concevoir sa maison est par nature un projet complexe. Le temps de la réflexion est primordial. Avant d'arrêter ses choix définitifs, il est toujours bénéfique de s'entourer du maximum d'avis et de connaître la réglementation en vigueur :

- Autant que possible, faites appel à un architecte ! Il vous permettra de définir votre programme en fonction de vos besoins, de vos souhaits, de votre budget et de votre environnement. Consultez la liste des architectes du département sur le site de l'Ordre des Architectes de Midi-Pyrénées (www.architectes.org) puis rubrique « Travailler avec un architecte » et « Tableau des architectes ».
- Prenez connaissance des règles fixant les principes de construction sur votre terrain. Prenez connaissance en mairie des réglementations d'ordre public auxquelles sera soumis votre terrain.

- Contactez votre mairie ou la Direction Départementale des Territoires (Secteur Couserans : 05.34.14.33.80, Secteur Foix, Vallée de l'Ariège, Tarasconnais : 05.61.02.32.13, Secteur Arize : 05.61.67.75.51).
- Consultez les sites internet et/ou contactez le Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises (www.parc-pyrenees-ariegeoises.fr), le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (www.caue-mp.fr), votre Communauté de Communes afin de prendre connaissance des divers guides de recommandations pouvant vous aider dans votre projet.
- Demandez un RDV auprès du CAUE : des architectes-conseil vous recevront gratuitement et vous guideront dans votre projet. Tous les mardis et jeudis à Foix - 05.61.02.09.50
- Sollicitez en amont le Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine de l'Ariège lorsque le projet est situé dans les abords d'un monument historique ou dans un site protégé - 05.34.09.36.21

Observez votre environnement pour mieux y insérer votre maison

De loin

Quelle est la forme de mon village ?
Comment les faitages sont-ils alignés ?
Comment intégrer mon projet ?



Faitage parallèle à la pente (Cadarcet)

Les villages traditionnels sont souvent très groupés afin de conserver un maximum de terres à usage agricole. Il est donc important de comprendre que toute nouvelle bâtisse mal placée peut nuire au charme du village, de près comme de loin.



Faitage perpendiculaire à la pente (vallée de Bethmale)

Le faitage est le plus souvent parallèle à la rue principale. En prenant appui sur la structure globale du village et les constructions proches, vous verrez comment orienter votre bâti.

Les abords

Les constructions voisines forment-elles un alignement ?
Sont-elles au milieu de la parcelle ?



Alignement des façades le long de la rue

Pour que le projet s'intègre bien, mieux vaut suivre la trame bâtie existante. En regardant de loin l'environnement de votre parcelle, vous verrez quelle est la forme du bâti proche. Si les façades sont alignées sur la rue, s'insérer dans la continuité de cet alignement pour conserver « l'aspect rue ». D'une manière générale, évitez d'implanter votre maison au milieu de la parcelle, cette position génère beaucoup de vis-à-vis avec vos voisins et réduit les possibilités d'aménagement de votre jardin.



Faitage

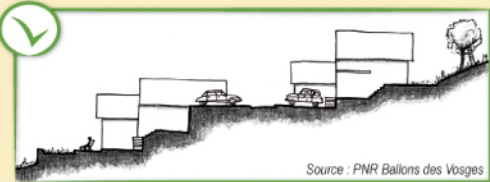
Le faitage est l'ouvrage qui permet de joindre les deux versants d'une toiture.





Observez votre environnement (suite)

- Le terrain est-il plat ou pentu ? Comment insérer le bâti dans la pente ? Comment mon projet s'organise-t-il par rapport à la voirie ?



Source : PNR Ballons des Vosges

À ÉVITER
les enrochements, les déblais, les remblais

CHANGEMENT CLIMATIQUE : pensez à vous adapter !

Le changement climatique est une réalité qui va s'amplifier. **Votre maison est faite pour durer**, anticipez en vous adaptant aux conditions à venir. Réfléchissez aux meilleurs moyens de profiter du solaire passif. Il améliore la qualité de vie à l'intérieur de la maison car il

La construction doit en priorité suivre les mouvements du sol et s'adapter à la topographie, plutôt que de recourir à des terrassements importants et onéreux. Cette règle vaut également pour les prolongements extérieurs aménagés à posteriori. Les déblais/remblais et murs de soutènement sont à éviter autant que possible. S'ils ne peuvent l'être, utilisez des matériaux locaux (par exemple ne pas utiliser de calcaire en zone granitique) et/ou de la végétation locale afin d'atténuer leur impact paysager. La situation de la voie de desserte conditionne le projet. Sur un terrain en pente, l'emplacement du garage à proximité de la voie de desserte, si la réglementation l'autorise, permet de réduire l'impact visuel et le coût de l'aménagement.

apporte lumière et confort thermique. De plus, il vous permettra de réaliser des économies de chauffage. Pensez à isoler l'ensemble de votre maison afin de réduire au maximum les variations thermiques.

Préparez votre programme

- La maison Quel type de maison ? Quelle taille ? Quels volumes ?

Le programme est la base indispensable de discussion entre vous et le concepteur de votre projet. L'objectif est de transposer vos envies et besoins en des espaces de vie adaptés et évolutifs, sans oublier les exigences réglementaires. Il est donc nécessaire de réfléchir à la taille des divers espaces intérieurs et extérieurs en fonction de l'utilisation que vous souhaitez en avoir et de leurs évolutions (jardin, maison, terrasse, garage...).

Les extensions (garages, abris de jardin, vérandas...) doivent être prévues en amont du projet afin d'en limiter le nombre et de les intégrer au volume principal.

Pour plus d'informations : www.caue-mp.fr
Espace « Particuliers » :
rubrique « Votre projet pas à pas » puis « Réfléchir »

VOLUME : ne voyez pas trop grand !

Une grande maison est plus coûteuse à construire et à vivre (chauffage, etc...). Elle devient parfois démesurée à certains stades de la vie (départ des enfants...) et peut s'avérer plus difficile à revendre.

De près

L'architecture des Pyrénées ariégeoises est très sobre. Respectez cette sobriété qui est un gage d'économie. **Une volumétrie simple mais évolutive** (jouant sur la hauteur, les travées...) est à la fois économe en énergie et permet de s'accorder avec les architectures locales. Observez les maisons anciennes de la commune et inspirez-vous de leurs dimensions et de leurs proportions (hauteur et largeur). Par exemple, la maison à « un étage + combles » correspond à la volumétrie des bâtisses traditionnelles.



Maisons neuves s'inspirant des volumes traditionnels

À ÉVITER

Les modèles banals et étrangers (chalet savoyard, maison « provençale », tours...) qui s'intègrent très mal à nos paysages et les banalisent.

- La toiture Quel type de toiture ? Combien de pans ? Quelle pente ? Quel matériau ?

Les toitures sont traditionnellement à deux ou quatre pans. En intégrant en amont du projet, les annexes (garages, vérandas...), vous éviterez de complexifier et de dénaturer le volume principal. Les débords de toiture de taille assez importante permettent de protéger les murs des intempéries et de la chaleur.

Les pentes traditionnelles de toit dépendent du matériau de couverture : entre 30 et 35% en zone « tuile » et entre 80 et 110%, en zone « ardoise ».
N'oubliez pas vos cheminées ! Lorsqu'elles sont bâties, les cheminées doivent être enduites de manière identique à la façade.

en zone « ardoise »

Dans la partie sud du Parc naturel régional, l'utilisation de l'ardoise est primordiale pour intégrer la construction dans son environnement proche. Idéalement les toitures seront en ardoises naturelles posées à pureau dégressif.



Toiture en ardoises à pureau dégressif

Bénéficiez d'une subvention pour les toitures en ardoises et lauzes à pureau dégressif
Pour savoir si votre projet est concerné, contactez le PNR : Tel. 05.61.02.71.69



en zone « tuile »

Dans la partie nord du Parc naturel régional, les tuiles canal ou romanes rouges sont à utiliser afin de conserver une harmonie avec le bâti existant.



À ÉVITER
Évitez les tuiles noires.

- La façade Quel traitement pour la façade ? Quelle teinte ? Quel matériau ?

Le but est d'établir un ensemble homogène, tout en veillant à l'unité de chaque bâtiment. Les façades doivent être sobres. Choisissez des enduits dans les tons du sable local (gris, beige, ocre) s'harmonisant avec les teintes du paysage environnant.

Il est possible d'utiliser le bois en complément d'autres matériaux : par exemple, un bardage bois en partie haute avec un soubassement traité différemment (enduit, pierres) rappellera la structure des granges. Préférez le bardage vertical de planches brutes d'essence imputrescible et non traitée (chêne, châtaigner, robinier...), il grisera naturellement et se fondra dans le paysage.

À éviter car ils forment des tâches agressives dans le paysage :

- Les tons vifs
- Les couleurs foncées et blanches

Couleur de façade ne s'intégrant pas à l'environnement

Utilisation du bois, les erreurs à éviter :

- le vernis couleur miel car il ne correspond pas aux teintes locales
- le lambris car les lames sont trop étroites

Grange avec fenil en bois

Utilisation du bardage bois inspiré des granges traditionnelles

- Les ouvertures Quels types d'ouverture ? Quels matériaux ? Comment les organiser sur la façade ?

Les façades sont traditionnellement caractérisées par la présence de travées de fenêtres régulières et symétriques. Le nombre de travées dépend de la taille de la bâtisse. Les percements sont réalisés en suivant des lignes verticales très cohérentes, qui confèrent au bâti son unité.

Dans le cadre d'une construction neuve, même si les ouvertures sont de dimensions supérieures à ce qu'elles étaient dans le passé, la préservation des axes de symétrie permet de conserver l'équilibre de la façade.

Travées de fenêtres
Alignement vertical des ouvertures sur la façade.